



Actualité Politique

Retraites : le rapport choc qui plaide pour la capitalisation collective

SOCIAL CroissancePlus et l'Institut Molinari proposent de créer un fonds de pension à la française

À défaut d'une nouvelle réforme dès cette année, les retraites seront au cœur du débat de la campagne présidentielle. L'Institut Molinari, think tank spécialisé en économie, et CroissancePlus, une association de 350 entrepreneurs, viennent d'y apporter leur propre réflexion dans une étude, que dévoile le JDD : ils y plaident pour l'introduction d'une dose de capitalisation collective afin de sécuriser le régime et d'accroître la compétitivité.

« Depuis des années, l'enjeu des retraites ne fait pas l'objet d'un bon diagnostic », déplore Cécile Philippe, docteure en économie et présidente de l'Institut Molinari. Pour ces experts, le système doit être repensé de manière à irriguer l'ensemble du tissu économique, avec deux constats. D'abord, la flambée des coûts liés à la retraite,

qui représentent 15 % du PIB contre 5 % en 1959. « Ils expliquent deux tiers de la progression des dépenses publiques depuis soixante ans et, indirectement, la montée du chômage ainsi que l'incapacité à résorber les déficits publics », égrène Thibaut Bechetoille, président de CroissancePlus. Si la France souffre d'un manque de compétitivité, ce serait en partie en raison du poids du financement du régime, assis essentiellement sur la masse salariale. Selon leur calcul, son déficit annuel atteint 2,8 % du PIB. Et non pas seulement 0,6 %, comme l'a évalué le Conseil d'orientation des retraites. D'où l'urgence à trouver de nouvelles ressources, sans augmenter le poids des prélèvements obligatoires. Deuxième point noir : les entreprises françaises peinent à accroître leurs fonds propres et à développer des projets d'innovation.

Recourir à la capitalisation permettrait donc, selon les auteurs, de résoudre ces deux écueils. « La domination de la technologie américaine résulte d'un système de capitalisation alimentant la Bourse et permettant aux entreprises de se financer, souligne Thibaut Bechetoille. La mise en place de fonds de pension péren-

niserait le tissu économique existant. » En complément du régime par répartition, l'Institut Molinari suggère ainsi d'ajouter un étage de capitalisation pour tous, qui viendrait augmenter le niveau de pension de 10 % en rythme de croisière.

Une cotisation de 2 %

Concrètement, une nouvelle cotisation de 2 % (cofinancée par les entreprises et les salariés) est créée et collectée par l'Établissement de retraite additionnelle des salariés du privé. Transformées en points stockés dans un compte individuel, les sommes fructifient ensuite sur les marchés. L'opérateur s'engage à

faire des placements responsables et plus ou moins dynamiques en fonction de l'âge du futur retraité. Quand l'heure du départ a sonné, ce dernier récupère les versements faits en son nom et bonifiés.

« À cotisation égale, un salarié se créerait trois fois plus de droits à retraite s'il pouvait capitaliser de façon collective au lieu d'alimenter la répartition, assure Nicolas Marques, économiste et directeur général de l'Institut. Aujourd'hui, leur pouvoir d'achat est amputé de 60 milliards d'euros par an. » Les fonctionnaires bénéficient déjà d'un tel système grâce à l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique, créé par Fillon en 2003. Avec un rendement de 5,3 % par an, il a déjà rapporté pas moins de 15 milliards d'euros. « C'est la réforme la plus sociale que nous ayons les moyens de faire, plaide Cécile Philippe. Elle n'est ni de droite ni de gauche, elle crée de la richesse pour tous, et pas seulement pour ceux qui ont les moyens d'épargner. » Reste à convaincre des syndicats, pour qui le mot capitalisation fait encore figure d'épouvantail... même s'ils participent à la gestion du fonds de pension dans le public. ● E.S.

15
MILLIARDS D'EUROS
ont été générés depuis 2006
par le fonds de pension mis
en place par François Fillon
dans la fonction publique